

siècle; elle était exclue de la Mer-Noire où, après le traité de 1833, elle avait régné sans partage. La Mer-Noire n'était plus ni un lac russe comme après Unkiar-Skélessi, ni un lac turc comme avant Catherine II et Pierre le Grand; elle devenait une mer européenne, placée sous le régime spécial de conventions garanties par les puissances; la Russie était traitée en suspecte, isolée comme un péril public, exclue de la « cour » de sa propre maison, où, en dépit d'une neutralité illusoire, ses ennemis pouvaient toujours, eux, pénétrer sans obstacle.

On ne limite pas impunément la souveraineté d'un État comme la Russie; c'est porter à sa dignité et à ses intérêts un préjudice moral tel que l'accepter sans esprit de revanche, serait une déchéance définitive. Les clauses humiliantes du traité de Paris furent une faute; dictées par l'Angleterre, c'est la France qui les a payées. Après la guerre de Crimée, la Russie, blessée dans son honneur national, lésée dans ses droits les plus légitimes, se réfugie dans une politique de restauration et de développement intérieur; selon le mot de Gortchakof, « la Russie ne boude pas, elle se recueille »; elle se souvient aussi! « Nous ne devons pas oublier, écrivait, à la veille de sa retraite, le comte de Nesselrode, dans sa note du 11 février 1856, que dans la crise actuelle, la Prusse,

Clarendon n'entend pas établir que la Russie soit tenue de détruire les chantiers qui s'y trouvent, mais il fait remarquer que l'*opinion publique* serait autorisée à prêter à la Russie des intentions qu'elle ne peut entretenir. si Nicolaïew conservait, comme centre de constructions maritimes, l'importance qu'il a acquise. » (4^me Protocole publié dans le *Moniteur* du 30 avril 1856. Cf. Mischef, *op. cit.* p. 535.) — Il faut lire toutes ces négociations et constater les « prétentions exorbitantes » des Anglais pour comprendre les rancunes terribles qui s'amassèrent dans le cœur des Russes; malgré ses efforts pour modérer l'âpreté de ses alliés, ce fut Napoléon III qui finalement en porta la peine.